



Collecte à la demande des encombrants et DEEE

Cadre de restitution : Territoires zéro déchet

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE



Communauté d'Agglomération du Sicoval

65 Rue du Chêne Vert

www.sicoval.fr

MATHEVON

Véronique

Occitanie

veronique.mathevon@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS), , MENAGE, REEMPLOI, INVESTISSEMENT, DECHET ENCOMBRANT,, EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Dans le cadre du nouveau marché de collecte du Sicoval, la collecte des encombrants et DEEE a été confiée à une structure de l'économie sociale et solidaire, avec un objectif de réemploi des objets collectés.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Privilégier une collecte « préservante » (réemploi oua *minima* réutilisation matière) des encombrants et DEEE.

Objectifs quantitatifs :

- Un taux minimum de valorisation matière ou réemploi allant de 35% en 2018 vers 60% en 2024
- Un taux minimum de réemploi de 5% (ré-évaluable en cours de marché)

Résultats quantitatifs:

Près de 10% de réemploi dès la première année (mars à décembre 2018) soit 173 tonnes. Le précédent système générait des tonnages bien plus conséquents, avec un pic en 2017 et 453 tonnes collectées mais avec des tonnages pollués et pas de perspective de réemploi.

Le nombre de kilomètre parcourus pour les collectes a presque doublé par rapport à la collecte annuelle (environ 6300km en 2016 et 2017 avec l'ancien système, 11 500km en 2018 soit 5% des

distances globales parcourues pour l'ensemble des collectes sur notre territoire) Cet impact est à relativiser car le véhicule est un camion hayon et non une benne compactrice et l'impact carbone du traitement est moindre car seulement 17% des tonnages collectés ont été incinérés.

Résultats qualitatifs :

Fin de la collecte annuelle opérée jusqu'en 2017. Le nouveau système est plus pratique (prise de RDV possible toute l'année), moins impactant visuellement, évite la détérioration des équipements suite à un séjour prolongé à l'extérieur et responsabilise l'utilisateur (nombre de RDV et d'objets déposés limités dans l'année).

Commentaire sur la partie Objectifs et Résultats :

Indiquer des données sur les tonnages collectés, et valorisés, en complément de l'information sur le taux de réemploi. Situer également les km parcourus par rapport aux tonnages collectés et leur évolution entre les deux organisations

MISE EN OEUVRE

Description de l'action :

Pendant longtemps, 1 seule collecte d'encombrants et DEEE était programmée annuellement sur le territoire du Sicoval. Les habitants déposaient les objets devant chez eux; ces derniers restaient parfois plusieurs jours le temps que la collecte soit effectuée. La collecte était effectuée avec des bennes classiques (compactage). Tous ces éléments rendaient impossible toute forme de réemploi ou même de valorisation matière.

Le renouvellement du marché de collecte a été l'occasion de remédier à cela avec la création d'une nouvelle collecte dite « préservante » des encombrants et DEEE. Concrètement, une clause incitative prévoit l'instauration d'un bonus-malus en fonction du taux de réemploi et de valorisation matière des encombrants et DEEE.

Le prestataire de collecte a sous-traité cette mission à une structure de l'économie sociale et solidaire : les Rudovaloristes. Les prises de RDV continuent à se faire auprès du Sicoval, via un formulaire ou le centre d'appel.

Les particuliers en habitat pavillonnaire ont le droit à 6 RDV par an ; pour l'habitat collectif, c'est au gestionnaire de centraliser les demandes des résidents et de solliciter le service (gratuit pour tous les usagers) pour 6 à 12 RDV en fonction du nombre de logements de la résidence.

Au-delà du service de collecte, la mise en valeur de mobilier « upcyclés » par les Rudovaloristes a un impact très positif en termes de sensibilisation du public.

Planning:

2017 : campagne d'information auprès de l'ensemble des usagers, notamment de l'habitat collectif (réunions avec le groupe de travail regroupant les gestionnaires d'immeubles).

Mars 2018 : début de la prestation avec le lancement du marché de collecte

2^{ème} semestre 2019 : résultats d'une étude de faisabilité d'une ressourcerie sur le territoire ; si l'étude est concluante, articulation probable entre cette collecte et la ressourcerie.

Année principale de réalisation:

2018

Moyens humains :

Depuis juin 2019, un contrôleur de prestation avec le titulaire du marché (avant cela, fonction assurée par la chef de service et les chargés de mission sur ayant un lien avec le marché).

Moyens financiers :

Coût à la journée de collecte : 350€

3 journée de collecte par semaine : lundi et jeudi pour les particuliers et mercredi pour les résidences collectives

Moyens techniques :

1 équipage (2 personnes) de collecte avec un camion hayon

Partenaires mobilisés :

SUEZ (titulaire du marché), les Rudovaloristes (opérateur de la prestation)

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Associer cette prestation à l'écosystème local du réemploi (notamment pour optimiser les débouchés sur les équipements réemployés)

Difficultés rencontrées :

Calibrage de la mission en fonction de l'estimation du nombre de demandes de RDV (sous-évalué au moment de la rédaction du marché)

Gestion des demandes des résidences collectives (mauvaises présentation et qualité des objets)

Gestion du paiement du sous-traitant entre la collectivité et le titulaire du marché

Recommandations éventuelles:

Ne pas se baser sur les indicateurs d'une collecte d'encombrants classiques car les temps de collecte et de manutention des objets sont plus long.

Nécessite une zone pour trier les objets après la collecte et un espace de stockage des différentes bennes pour la valorisation matière.

La communication et le respect des règles (objets acceptés/refusés) sont primordiales.

Type de programme :
Territoires zéro déchet

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.